

de toutes les sciences et de tous les arts. Sans ce divin contrôle, l'économie sociale n'existe pas : c'est Satan qui règne et qui se gaudit au milieu des misères et des désordres produits par le GASPIL social dont il est l'inventeur breveté.

LE GOUVERNEMENT MERCIER

Bien qu'entièrement en dehors des luttes politiques depuis plusieurs années, nous pouvons déclarer que nous avons examiné d'un regard attentif les péripéties de la dernière bataille électorale, et que, sans prendre part aux luttes, nous avons attendu avec un impatient intérêt les résultats. Ceux-ci étant connus, la victoire de quelques candidats nous a causé une impression aussi pénible que la défaite de quelques hommes distingués qui avaient mérité mieux que de l'ingratitude de la part des électeurs.

Mais, en somme, en face du résultat général, nous croyons avoir quelque chose de mieux à faire que de nous affliger sur des résultats particuliers. Le premier ministre n'est pas un homme d'un talent ordinaire, et il annonce hardiment un programme rempli de séduisantes promesses que nous souhaitons de tout cœur lui voir accomplir. Nous n'avons pas eu, avant aujourd'hui, l'occasion de nous prononcer sur les actes de son gouvernement : en toute sincérité, nous avouons que, dans notre for intérieur, nous ne les avons pas approuvés tous, surtout ceux qui ont signalé les dernières semaines de la dernière session, mais son gouvernement a fait de bonnes et grandes choses, et ce serait obéir à des inspirations malsaines que d'oublier le bien qui en découle pour ne tenir compte que des fautes commises.

Nous tenons à noter spécialement l'attention toute sympathique que l'honorable premier ministre porte à l'instruction publique en général, et en particulier à l'instruction des classes ouvrières et agricoles. Certes, il y a encore d'immenses progrès à réaliser de ce côté, et c'est volontiers que nous concourrons à la réalisation des projets annoncés par le premier ministre, sans nous engager d'avance cependant à approuver tous les détails d'exécution, et pourvu aussi que l'Etat n'entre-passe par les limites de ses attributions.

En définitive, nous jugeons que le gouvernement, par les derniers discours publics de son chef, a exprimés des vues patriotiques : nous espérons qu'il ne les démentira pas ; nous désirons qu'il les accomplisse. *L'Association* ne sera ni son ennemi, ni même un simple adversaire ; elle ne fera pas œuvre d'opposition, mais elle sera un témoin bienveillant quoique fidèle, empresté à approuver les bonnes mesures, ne reculant pas devant la tâche désagréable de la censure, *s'il y a lieu*.

REMARQUABLE

Le banquet donné, le soir du premier juillet à la salle Jacques-Cartier, pour commémorer le 61^e anniversaire de l'érection en paroisse de St-Roch de Québec, a eu un succès accompli. Plusieurs orateurs ont dit de belles choses, mais l'honorable premier ministre de la province de Québec a prononcé des paroles qui, quoique n'étant pas nouvelles, n'en sont pas moins remarquables lorsqu'elles tombent des lèvres d'un chef de gouvernement. Après avoir dit

qu'il considérait la fête du jour non pas seulement comme commémorative du 61^e anniversaire de la fondation de St-Roch, mais surtout comme l'apothéose ou la fête par excellence du régime paroissial, il a ajouté : « C'est à l'excellence de ce régime que nous devons d'être ce que nous sommes. C'est la paroisse qui, en réalité, a sauvé la nationalité canadienne-française : la paroisse qui nous a conservé intactes notre langue, nos institutions et nos lois. »

Bravo !

L'honorable premier ministre a aussi parlé des écoles du soir et a déclaré que, dans un pays comme le nôtre où il n'existe pas de noblesse proprement dite, la seule noblesse possible est celle qui provient du talent, du savoir et de la science.

Parmi les orateurs qui ont été entendus après le premier ministre, M. Tarte est l'un de ceux qui ont touché à la question des écoles. Il a dit que l'instruction supérieure à Québec est ce qu'on peut désirer de mieux mais que l'éducation élémentaire laisse grandement à désirer. Nous croyons qu'il y a beaucoup de vrai dans les observations de M. Tarte, mais nous tenons de personnes que nous croyons parfaitement renseignés et d'hommes qui ont l'expérience du métier de l'enseignement, que la lacune existe surtout dans le manque d'un enseignement *intermédiaire* entre celui de l'école élémentaire et le cours classique du petit séminaire. Nous ne nions ni l'existence ni les signalés bienfaits de l'Académie commerciale des chers frères des Ecoles Chrétienne, mais elle ne peut suffire seule aux besoins de la population catholique de toute la ville.

L'EXPOSITION DU TRAVAIL

À la demande de l'honorable secrétaire d'Etat du Canada, M. Jules Helbronner, membre de la *Commission royale du Travail*, a préparé un rapport sur la section d'économie sociale de l'exposition universelle internationale de 1889, à Paris. Ce rapport, imprimé par ordre du parlement fédéral, nous l'avons sous les yeux : il forme un fort volume de près de sept cents pages, rempli de renseignements de toute nature et fort instructifs sur diverses organisations industrielles et ouvrières en Europe, particulièrement en France.

Les organisateurs de la section d'économie sociale s'étaient donné pour mission : *de signaler aux patrons et aux ouvriers qui n'ont rien fait encore, l'exemple instructif de ceux qui ont su agir, et agir avec succès*. Laissons M. Helbronner nous la décrire :

« Quoique la dernière venue, la section d'économie sociale ne fut ni la moins remarquée, ni la moins remarquable.

« Elle n'était pourtant pas d'un extérieur brillant, et n'avait rien qui pût détourner les regards des tableaux merveilleux qu'offraient les autres sections.

« Quelques maisons ouvrières formant une modeste rue ; quelques pavillons érigés par des groupes ou des particuliers ; un fourneau économique, un dispensaire ; une rotonde servant de salle de conférence et une modeste galerie de quelques cents pieds renfermaient tous les trésors de cette section.

« Et quels trésors ! Des livres, des documents, des tableaux graphiques, dont la monotonie n'était égayée que par quelques plans en relief ou les travaux d'une école ménagère ou professionnelle.

« Il n'y avait donc là, dans ce coin de l'Esplanade des Invalides, que peu de choses attrayantes pour la foule des visiteurs ; ce-

pendant ce petit espace fut très visité, très admiré, et surtout très étudié.

« C'est que dans ce coin étaient réunis des documents éclairant la question sociale d'un jour tout nouveau, démontrant que l'accord du capital et du travail n'était ni une utopie, ni une impossibilité, et que l'ouvrier était, plus qu'on ne veut l'admettre généralement, capable de créer de solides institutions d'assurance, de prévoyance, de coopération et d'éducation.

« En ajoutant la section d'économie sociale aux sections créées dès le premier jour, on avait pour but de grouper et de récompenser : « Toutes les institutions créées soit par les chefs d'industrie en faveur de leurs ouvriers eux-mêmes, soit par l'Etat ou par les villes, pour améliorer la condition physique et morale des citoyens ; les habituer à l'épargne, leur faire connaître les avantages de la mutualité, stimuler leur initiative, et, en leur procurant des logements salubres, leur faciliter les moyens d'en devenir propriétaires. On signalera à l'attention publique d'utiles exemples, et par la propagande efficace qui s'appuie sur l'expérience acquise et les faits bien constatés, on contribuera à développer la bonne harmonie entre tous ceux qui coopèrent aux mêmes travaux. »

« Dès le mois de juin 1887, des comités se formèrent tant en France qu'à l'étranger pour organiser la nouvelle section ; ces comités procédèrent à une véritable enquête économique, enquête méthodique faite suivant un questionnaire savamment élaboré renfermant plus de 200 questions. Les documents recueillis par les comités furent classés comme suit :

Section	Nombre d'exposants
I. Remunération du travail	24
II. Participation aux bénéfices.—Associations coopératives de production	55
III. Syndicats professionnels	61
IV. Apprentissage	78
V. Sociétés de secours mutuels	154
VI. Caisses de retraites et rentes viagères	67
VII. Assurance contre les accidents et sur la vie	50
VIII. Épargne	45
IX. Associations coopératives de consommation	37
X. Associations coopératives de crédit	15
XI. Habitats ouvriers	51
XII. Cercles ouvriers, Récréations et jeux	4
XIII. Hygiène sociale	41
XIV. Institutions patronales	72
XV. Grande et petite industrie.—Grande et petite culture	49
XVI. Intervention économique des pouvoirs publics	29
Section des villes de France	50
— de la Belgique	10
— de la Grande-Bretagne	10
— de l'Italie	28
Total	1,116

« Ces documents décrivent les efforts faits par les patrons qui croient qu'il y a entre eux et leurs ouvriers d'autres lois, d'autres liens que ceux de l'offre et de la demande, et donnent l'histoire des institutions créées par les travailleurs, soit seuls, soit aidés par les patrons ou par l'Etat, pour améliorer leur condition physique et morale. »

Le rapport de M. Helbronner est un simple compte-rendu de ceux de ces documents que lui-même a jugé pouvoir offrir quelque intérêt au Canada, et encore a-t-il classé ceux-ci non pas selon leur importance mais selon l'intérêt que ces documents d'après lui pouvaient offrir ici.

Sans nous prononcer sur la valeur intrinsèque de tous ces rapports dont le compte-rendu imprimé de M. Helbronner n'est qu'une compilation, nous disons qu'à notre avis l'honorable secrétaire d'Etat du Canada mérite les félicitations de tout le pays pour avoir eu la pensée de faire entreprendre cette publication. Assurément, les idées émises dans ces divers rapports ne sont pas toujours l'expression juste de la vérité économique, mais en somme il s'y trouve du bien, beaucoup de bien. En temps et lieu, nous signalerons le faux, mais, en attendant, qu'il nous soit permis de formuler notre opinion : ce rapport renferme des documents utiles à consulter, expose des exemples bons à suivre, et ouvre particulièrement aux classes commerciales, industrielles et ouvrières du Canada une mine précieuse à exploiter.



CET ESPACE EST RÉSERVÉ POUR



M. ARTHUR LAVIGNE, MARCHAND D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
RUE DE LA FABRIQUE, HAUTE-VILLE, QUEBEC